

Pouvoir d'achat des retraités.

L'arnaque continue

Même s'ils reculent progressivement face à l'action des retraités, le président de la République et son gouvernement continuent de rogner leur pouvoir d'achat. Raison de plus pour accélérer la signature de la carte-pétition adressée au chef de l'État.

Emmanuel Macron et son gouvernement promettent désormais de réindexer les pensions de retraite de moins de 2 000 € sur l'inflation en 2020. Mais les hommes et les femmes dont la pension mensuelle dépasse ce chiffre sont sommés d'attendre 2021. Comme l'action des retraités a été forte et visible depuis deux ans, le pouvoir recule par étapes. Néanmoins, tous les retraités restent perdants en 2019 par rapport à 2017. Dix millions d'entre eux ont subi une première baisse de leur pension en 2018 du fait de l'augmentation de la CSG de 1,7 point. Les ménages qui ont moins de 2 000 € de revenus pour une personne seule et de 2 850 € pour un couple commencent à être remboursés concernant la CSG. Le gouvernement veut nous faire croire que c'est un cadeau !

La mobilisation des retraités a payé

Tous les retraités perdent du pouvoir d'achat en 2019, la revalorisation des pensions n'étant que de 0,3% face à une inflation probable de 1,5%. La réindexation est promise pour 2020, mais seulement pour les revenus de moins de 2 000 € par mois. On doit ce premier acquis aux actions communes menées depuis le début de l'année 2018 par neuf organisations et associations de retraités, avec une forte participation de l'UCR-CGT.

Mais nous sommes encore loin du compte. Prenons le cas d'un couple de retraités dont le cumul des deux pensions atteint 3 000€ par mois. Ce couple reste soumis à la CSG qui ampute ses deux pensions d'une somme annuelle de 660€ environ. La non-indexation des pensions sur l'inflation réduit encore son pouvoir d'achat annuel de 300€ supplémentaires en 2019. Au total, il perdra 960€ cette année par rapport à ce qu'il percevait en 2017.



Les pensions supérieures à 2 000 € par mois ne seront réindexées sur l'inflation qu'à partir de 2021. En 2020, un couple percevant deux pensions de 2 200 € chacune, touchera 4 413,20 € par mois au lieu de 4 400 € en 2019, via ce 0,3% de hausse. Indexée sur une inflation de 1,5% cette hausse serait de 66€ par mois contre 13,20€. Ce couple aura perdu du pouvoir d'achat trois années de suite, voire plus car les complémentaires Agirc et Arcco ne seront réindexées qu'en novembre prochain !

Des avancées loin du compte

Retraités, nous savons que le niveau de la pension mensuelle est calculé en fonction des cotisations retenues sur le salaire durant notre vie active. Ce droit acquis est remis en cause depuis trois ans d'une manière illégale. Le gouvernement vole les retraités et le Conseil constitutionnel, présidé par Laurent Fabius, n'a jamais dénoncé ce vol.

Le 25 avril, Emmanuel Macron a promis qu'il y aura en 2020 une baisse de l'impôt sur le revenu. Elle atteindrait 5 milliards d'euros et concernerait 15 millions de foyers. Cela fait une baisse moyenne de 333 € sur l'année par foyer fiscal. Ce sera grosso modo le cas des couples de retraités dont les deux pensions cumulées atteignent 3 000 € par mois. Même s'ils voient leur impôt diminuer de 30 € par mois, ils resteront perdants d'environ 50 € mensuels via le maintien des prélèvements de la CSG et la non-indexation des pensions sur l'inflation en 2019 !

Parallèlement, le prix du baril de pétrole a augmenté de 35 % depuis le début de cette année. Comme les carburants sont taxés, en France, à hauteur de 60% du prix à la pompe, nous payons beaucoup d'impôts indirects quand nous faisons le plein comme quand nous remplissons la cuve à fioul. De même, le prix de l'électricité va augmenter de 5,9% d'ici l'été pour permettre à EDF de vendre de l'électricité au rabais à des entreprises privées comme Leclerc et Total. Nous avons donc de bonnes raisons de mettre un nouveau coup de collier pour faire signer la [carte-pétition](#) sur le pouvoir d'achat unitaire adressée au président Macron.

Gérard Le Puill

Chèques- Vacances, certains retraités y ont droit



Les Chèques-Vacances de l'ANCV représentent un moyen de paiement avantageux pour régler ses dépenses de vacances ou de loisirs lorsqu'on est en activité. Si vous êtes à la retraite, vous pouvez en bénéficier sous certaines conditions.

Quels sont les retraités qui peuvent bénéficier des Chèques-Vacances ?

Si vous êtes un ancien agent de la fonction publique d'État ou un militaire retraité, vous pouvez éventuellement bénéficier de Chèques-Vacances.

Les conditions d'éligibilité :

- ne disposer d'aucun revenu d'activité et ne pas dépasser le plafond de ressources : les retraités non imposables au vu du montant indiqué sur la ligne intitulée ; « Impôt sur le revenu net avant correction ». Vous bénéficiez de l'aide financière de l'ANCV, si le montant de cette ligne est inférieur ou égal à 61 €. Pour savoir si vous faites partie des heureux bénéficiaires, le mieux est d'utiliser le simulateur mis en place par l'État sur le lien : <https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/>
- certains ayants-droits peuvent aussi bénéficier de cet avantage : les aidants familiaux ou professionnels des personnes en situation de handicap ou de dépendance (sur présentation des justificatifs des personnes aidées), sans condition d'âge, ni de ressources.
- les enfants de moins de 18 ans accompagnant une personne âgée et séjournant dans la même chambre (ces séjours sont identifiés dans la carte des destinations).

L'aide financière est accordée sous conditions :

- 402 € pour une semaine de 8 jours/7 nuits (tarif maximum)
- 336 € pour court séjour de 5 jours/4nuits (tarif maximum).

Comment procéder pour commander vos Chèques-Vacances ?

Pour commander vos Chèques-Vacances, il suffit de se rendre sur le site dédié (cf. ci-dessus) pour constituer son dossier en ligne. Vous pourrez alors mettre en place une épargne mensuelle pour régler les Chèques-Vacances dont le montant sera abondé par l'État en fonction de vos ressources. La participation de l'État peut représenter de 10 % à 35 % du revenu épargné par l'agent pendant une durée de 4 à 12 mois.

Où utiliser vos Chèques-Vacances ?

Les Chèques-Vacances peuvent être utilisés chez de nombreux prestataires : hôtels, restaurants, parcs d'attractions, associations... La liste est disponible sur le [site de l'ANCV](#).

Certains d'entre eux vous accordent même parfois un avantage, si vous réglez en Chèque-Vacances. Par exemple, la SNCF vous octroie une réduction supplémentaire sur votre billet congé annuel de train, si vous payez avec les Chèques-Vacances ANCV.

Les autres aides proposées par l'ANCV pour voyager moins cher

Si vous n'avez pas la chance de pouvoir bénéficier de cette mesure, il existe d'autres solutions proposées aux seniors pour voyager. Aides que vous pouvez consulter en ce moment dans un dossier complet consacré au programme « senior en vacances » sur le site internet de [L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances \(ANCV\)](#).

Arnaud Faucon

Indecosa-CGT

Consulter également le site de [Loisirs Solidarité Retraités \(LSR\)](#)

Venez fêter les vacances avec nous

Lundi 24 juin à partir de 9h30

A l'Union Départementale CGT 2b Impasse Patrimoine à Bastia

Projection d'un film puis apéritif dinatoire

Toute collation sera la bienvenue ...



EDF



En voie de privatisation

Le projet Présidentiel de privatisation d'EDF a un nom « HERCULE ». Celui-ci prévoit d'éclater le groupe en liquidant son entreprise phare EDF en une multitude d'entreprises qui s'enrichiront sur le dos des usagers.

Quelques chiffres

- **Un tiers de la facture c'est des taxes** c'est pourquoi la CGT revendique une TVA au taux réduit de 5,5%.
- **La facture d'électricité en France** a été la moins chère d'Europe pendant 60 ans.
- **Depuis la dérèglementation forcée du secteur**, les factures ont augmenté en moyenne de 30%.
- **Nos voisins européens** paient en moyenne 20% de plus et même 70% en Allemagne. S'il y a précarité énergétique en France, la cause en est la faiblesse des salaires et des retraités, pas celle de la facture EDF.
- **La CGT dénonce la tambouille des opérateurs privés** qui, dans un premier temps font perdre ses repères au citoyen, pour ensuite monter les factures et satisfaire leurs appétits voraces.
- **Si on supprimait tout le personnel d'EDF**, le prix de la facture finale ne baisserait que de 10%.
- **Pour concurrencer EDF on l'oblige à vendre ¼ de sa production**, aux autres opérateurs, **en-dessous de son prix de revient**. Ils se servent et ne construisent quasiment aucun moyen de production. Seul un dumping social éhonté permet d'obtenir quelques € sur les factures qui n'en doutons pas augmenteront au fil du temps...
- **En ce qui concerne la dette d'EDF**, argument mis en avant pour privatiser, il apparait qu'en 2019, EDF est l'entreprise européenne la moins endettée. D'ailleurs en 1985 EDF était 2 fois plus endettée, pourtant personne ne criait « au feu ».
- **EDF a été saignée à blanc par plus de 20 Milliards d'euros** en dividendes indument ponctionnés par l'Etat.

La CGT réaffirme que l'intérêt général doit passer avant le pognon des copains de Macron. Elle souhaite mobiliser les salariés, retraités et usagers pour arrêter les casseurs d'EDF et la propagande du projet Hercule...

BILLET D' HUMEUR

En faisant ses achats on peut remarquer des bizarreries du genre, sur une brique de soupe de légumes « riche en légumes », ah ! Bon.

D'autre part dans des pubs reçus par courrier on peut lire « cadeau- gratuit » ah ! Bon.

Par ailleurs qu'est-ce qui ne va pas chez Macron ?

C'est simple, bébé éprouvette, il a été volé avant d'avoir reçu toutes ses injections de finition et notamment celles qui en auraient fait un être sensible et donc lui auraient donné cette humanité qui lui manque.

On ne peut tout avoir, être banquier d'affaires et comprendre ses concitoyens.

Autre curiosité des temps actuels : en écoutant ou regardant les infos nous apprenons de la part de la ministre des armées (une femme!) que les armes que nous vendons ne tuent pas les civils mais seulement les méchants quand ils sont militaires

Tous ceux atteints par nos missiles seront heureux d'apprendre que l'on n'arrête pas le progrès.

Ceci dit, vivement les vacances, et en vidant le verre de l'amitié ne crions pas comme l'aurait sans doute fait Michel Audiard : « Mort aux c... » sinon gare au génocide.

Et vive les vacances
Et vive les manifs.



WWW.CGT.FR

RIP ADP : première escale vers la démocratie

La procédure pour demander un référendum d'initiative partagée (RIP) sur l'avenir d'ADP a été gagnée, c'est la première étape d'un processus complexe et c'est une première en France !

L'enjeu de ce référendum porte sur une proposition de loi visant à « Affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris ».

Il réside aussi et surtout dans une exigence de plus de démocratie, dans la capacité des citoyennes et citoyens à décider du devenir des biens et richesses de la nation, ce qui n'a pas été le cas, par exemple, lors des privatisations des autoroutes...

Pour gagner ce référendum, il faut maintenant que 4,7 millions de citoyennes et citoyens le demandent dans un délai de 9 mois (du 13 juin 2019 au 13 mars 2020).

[Soutenir le référendum sur ADP](#) (pensez à vous munir d'une pièce d'identité)



Soutenir le RIP pour ADP

BONNES VACANCES A TOUS

